



Modification Hauteur sol naturel

Par **timy**, le **20/04/2015** à **18:40**

Bonjour,

Mon voisin a déposé 1 PC pour la construction d'1 maison en limite séparative, avec 1 indication d'1 hauteur de sol naturel (terrain en pente). J'ai contacté la Mairie car j'ai constaté que la hauteur réelle à l'égout était supérieure à celle indiquée sur le PC (par rapport au nombre de parpaings.

La Mairie viens d'accorder 1 PC modificatif avec la nouvelle hauteur, mais avec une modification de la hauteur du sol naturel !

La hauteur du sol naturel (constatable depuis mon terrain) peut elle être modifiée en fonction de la hauteur de la construction et donc la rendre conforme au PLU(sur le plan de masse)?

Merci pour vos réponses.